HORECA | SYSTÈME DE CAISSE ENREGISTREUSE

"Tolérance administrative" jusqu'au 30 avril

Les établissements horeca avaient jusqu'au 28 février pour s'inscrire dans le système de caisse enregistreuse (SCE) du SPF Finances. Seuls 16.200 l'ont fait. La date butoir a été "repoussée". Explications.

On n'a pas fini d'entendre parler du système de caisse enregistreuse (voir dossier dans Union & Actions du 23/01/2015). Un nouveau "report" vient de tomber. Plus exactement, une "tolérance administrative", pour reprendre les termes du SPF Finances.

Pourquoi cette "tolérance" ? Pour rappel, les exploitants horeca avaient jusqu'au 28 février pour enregistrer leur établissement dans l'application en ligne du SPF. Au 1er mars, seules 16.200 exploitations horeca étaient bel et bien enregistrées. Mais cet enregistrement s'est avéré difficile, voire impossible, pour de nombreux professionnels.

Le SPF Finances avance plusieurs explications à cela comme, par exemple, des problèmes d'accès à ses e-services (et donc aussi au SCE), car certaines données dans la Banque-carrefour des entreprises (BCE) ne sont pas à jour ; des difficultés avec le code pin/puk des cartes d'identité électroniques ou encore l'impossibilité actuelle pour les associations de fait sans unité d'établissement de s'enregistrer dans l'application, car l'enregistrement se fait précisément au niveau de l'établissement.

Autant de raisons qui justifient une tolérance administrative qui sera appliquée jusqu'au 30 avril 2015 inclus. D'ici là, aucune sanction ne sera infligée pour enregistrement tardif. Cette tolérance s'applique à toutes les exploitations horeca (physiques et morales) qui se trouvent dans l'un des cas mentionnés sur le site systemedecaisseenregistreuse.be. Attention, souligne le SPF : le report n'affecte pas les autres obligations légales et administratives en matière du système de caisse enregistreuse.

Au 1er mars, seules 16.200 exploitations horeca étaient bel et bien enregistrées dans l'application en ligne du SPF Finances. © Yves Carpentier/Belpress.com

La "black box" : pas sans compensations

Si l'administration poursuit son travail d'implémentation du système de caisse enregistreuse, du côté des fédérations Horeca, on multiplie les séances d'information sur le terrain. Et les contacts avec les politiques pour que ce système soit non seulement applicable mais aussi indolore pour le secteur.

"Au cours de ces dernières semaines, la fédération Horeca Wallonie a eu à plusieurs reprises l'occasion de rencontrer des membres du nouveau gouvernement, qui se disent sensibles aux dérives et à la tournure qu'ont pris les choses depuis l'accord initial de 2009", peut-on lire sur le nouveau site de la fédération. "Nous espérons pouvoir obtenir prochainement des promesses concrètes de ces ministres et un plan réaliste", ajoute son président Thierry Neyens.

"Le Conseil des ministres a d'ailleurs publié un communiqué de presse dans lequel il confirme son "plan horeca 2015". Dans son calendrier, il prévoit la mise en œuvre des mesures compensatoires (voir par ailleurs) pour le début du mois de juillet. Il s'engage également à établir une charte avec les services d'inspection fiscale et sociale." Un bon début. Mais comme le souligne sur son site la fédération Horeca Bruxelles, le combat continue pour un horeca créateur d'emplois et garant de la qualité de vie en Belgique.

→ INFO AU SALON HORECATEL

Ce week-end, les professionnels de l'horeca se rassemblent au Wex (Marche-en-Famenne) pour la 49e édition du salon Horecatel. Le SPF Finances y est présent pour répondre, notamment, aux questions concernant le système de caisse enregistreuse. De son côté, la fédération Horeca Wallonie organise une séance d'information sur le sujet le 10 mars (inscription : info@horecawallonie.be).

Programme et infos : horecatel.be

Une dépense "impôt-sée" de trop

C'est d'un pas décidé, fardes de factures sous le bras, que Pierre Van Espen et Maxime Baeken sont arrivés dans les bureaux de l'UCM. Respectivement président et administrateur de la fédération Horeca Namur et Brabant wallon, ils voulaient, chiffres à l'appui, montrer le coût-vérité d'un café, d'un plat traditionnel et d'une dame blanche.

Objectif ? Expliquer pourquoi la caisse enregistreuse est perçue comme la dépense "impôt-sée" de trop. "Avec cette "black box", on a lu et entendu beaucoup de choses sur notre métier, explique Pierre Van Espen. Pour caricaturer : nous refuserions cette caisse parce que nous sommes tous des fraudeurs. Mais ce n'est pas cela, la réalité."

"Nous sommes la seule fédération professionnelle à devoir acheter du matériel pour l'État", poursuit-il. Entre ce qu'on nous a présenté en 2009 et aujourd'hui, le système n'a plus rien à voir et est devenu ingérable au quotidien." Une goutte d'eau qui fait déborder le vase d'un secteur qui se sent déjà écrasé par les pressions administratives en tous genres. Et a subi les effets de la crise de plein fouet.

Maxime Baeken de poursuivre : "Qui nous dit que cette machine, cela ne va pas être la même chose que les extracteurs d'air ? On nous les a fait acheter pour les espaces fumeurs et on n'a même pas encore commencé à amortir l'investissement qu'il était interdit de fumer dans les restaurants et les cafés."

Les fardes pleines de factures restent fermées. Les deux restaurateurs, eux, ouvrent leur cœur. Ils sont tristes. En colère aussi. Ils parlent des contrôles administratifs en plein service, des collègues qui se sont déjà fait arnaquer en payant cher et vilain une "black box" qui ne correspond pas aux bonnes normes, de certains reportages jugés peu objectifs...

Finalement, ils n'évoqueront pas le coût-vérité de la dame blanche. Ils ne s'arrêteront pas sur l'administration qui considère qu'un fût de bière équivaut à 185 verres de 25 cl et ne voit les autres chiffres qu'au travers du prisme de la fraude potentielle, incapable d'imaginer un serveur débutant ou maladroit. Ni sur les exigences de certains clients pour qui la forme de l'assiette a autant d'importance que son contenu, sans qu'ils soient pour autant prêts à payer le design dans l'addition.

Finalement, non, on n'aura pas parlé du coût-vérité de la dame blanche. Mais de respect. Tout simplement.

Un secteur économique important

Pour soutenir le secteur, le gouvernement fédéral a élaboré un "plan horeca".

L'horeca est reconnu comme un secteur économique important, à fort coefficient de travail et caractérisé par une flexibilité élevée. Il représente 55.000 établissements, 120.000 travailleurs salariés souvent peu qualifiés et 40.000 travailleurs indépendants.

Pour le soutenir, le gouvernement s'est engagé à concrétiser une série de mesures, qui vont de réductions de charges supplémentaires à la conclusion d'une charte avec les services d'inspection fiscale et sociale (afin que ceux-ci n'utilisent pas l'officialisation des emplois dans le secteur au moyen des caisses enregistreuses en 2016 pour effectuer des contrôles systématiques sur le passé), en passant par la simplification et l'harmonisation des systèmes d'heures supplémentaires, de travail occasionnel, de flexi-jobs, etc.

"La mise en place de la "black box" doit aussi s'exercer en tenant compte de la vie pratique et du fonctionnement normal des établissements du secteur horeca, a souligné Willy Borsus, ministre des Indépendants et des PME. En effet, nous devons bien mesurer ce qui constitue le quotidien du restaurateur, du cafetier... La loi sera mise en œuvre avec respect, concertation et souplesse. De plus, nous ne laissons pas tomber l'horeca. Au contraire, ces mesures d'accompagnement vont aider le secteur. Un exemple concret : permettre aux entrepreneurs de l'horeca d'engager du personnel facilement et avec souplesse, certainement pendant les périodes fort chargées, est capital et sera désormais facilité. D'autres mesures complémentaires pourraient encore être prises dans le cadre de mon plan PME."